



## Mise en place d'une badgeuse à l'UPEC ou De la Démocratie à l'Université.

Lors de deux amphis d'information auprès des personnels (les 22 et 29 mai derniers), le projet de badgeuse envisagé par la direction n'a pas du tout suscité l'adhésion des agents, qui ont été majoritairement heurtés par :

- **le principe** : pourquoi un tel outil est-il envisagé alors que la direction elle-même admet que le travail est très bien effectué par les personnels de l'UPEC ? Un tel dispositif est-il conciliable avec l'esprit universitaire (contradiction entre la disponibilité, l'autonomie attendue des personnels et le contrôle accru, l'infantilisation contenus dans le badgeage) ?

N'y a-t-il pas un risque de mise en tension des agents, du fait d'un tel changement dans les pratiques ?

- **la méthode** : pourquoi la direction a-t-elle déjà passé un marché avant même de consulter les différentes instances (CHSCT, CT et CA) ? Pourquoi les agents n'ont-ils jamais été consultés en amont de ce choix de la manière de mesurer leur temps et leur engagement ?

Les organisations syndicales étaient présentes lors de ces réunions et ont entendu l'opposition claire exprimée par les personnels à la mise en place de ce nouvel outil de badgeage : les inquiétudes étaient très vives.

**Les syndicats avaient déjà eu l'occasion de signifier leur opposition à cet outil lors du vote du CT (22 avril 2013) sur la circulaire d'organisation du temps de travail des personnels BIATSS pour l'année 2013-2014 et avaient contraint la direction à retirer les mentions relatives à l'outil de badgeage des 21 pages de la circulaire.**

Si les représentants des personnels au CT ont obtenu ce premier résultat, c'est grâce à la mobilisation de tous, depuis le mois de janvier : tout d'abord la pétition à l'initiative de la FSU, de FO et de la CGT largement signée par les personnels, puis la lettre recommandée (sur la « qualification juridique des congés BIATSS, temps de travail des BIATSS ») signée par **TOUTES** les organisations syndicales de l'UPEC et adressée au Président le 5 mars 2013.

**Nouvelle étape dans cette mobilisation, les représentants du personnel au CHSCT, consultés le 17 juin 2013 sur les conditions de déploiement de la badgeuse, se sont prononcés CONTRE sa mise en œuvre imminente. Ils demandent qu'une expertise agréée soit menée, afin d'évaluer les conséquences de son introduction sur la santé des personnels et les risques de stress professionnel.**

**Le CT du 5 juillet de l'UPEC s'est prononcé contre la mise en place de la badgeuse.**

**Malgré cet avis, le CA du 12 juillet qui est fortement composé de membres pro-présidence grâce à "la prime" accordée à la liste arrivant en tête aux élections s'est magistralement assis sur le vote du CT.**

**Le CA, seul organe décisionnaire a voté pour la mise en place de la badgeuse !**